L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17), sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 5 au 6 Mars, le CAMOUFLAGE ABSOLU de 19 h. 39 à 8 h. 24. EST OBLIGATOIRE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

DE LA TOILE SANS POINTS

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des cambrioleurs se sont introduits dans un magasin sis 157, boulevard de Fourmies, appartenant à M. Oscar Tiberghien, 56 ans, transporteur, 10, rue Bernard-Palissy, et y ont dérobé quatre pièces de toile d'une valeur de 37.000 francs, qui lui avaient été confiées. Plainte a été déposée au 2e arrondissement et le service de sûreté a été chargé de rechercher les auteurs de ce vol avec effraction.

UN TROU DANS LE MUR

Une pierre d'un poids d'une dizaine de kilos s'est détachée de la façade de l'immeuble situé à l'angle des rues du Chemin-de-Fer et de l'Espérance. Elle atteignit un piéton, M. Georges Bixzo, 20 ans, journalier, 41, rue de Croix, cour Castel, 1, qui a été sérieusement blessé au genou droit. Après avoir reçu quelques soins, le blessé a été transporté à l'hôpital « La Fraternité ».

Une enquête est ouverte en vue d'établir les responsabilités de cet accident.

UN DEPOT DE SAVON

Des inspecteurs de sûreté, en effectuant une perquisition en domicile de Mlle Denise Broucki, 23 ans, serveuse, 64 bis, rue de l'Espérance, ont découvert 50 kilos de savon industriel. Cette personne déclara avoir reçu cette marchandise d'un certain Victor Morlien, 24 ans, mécanicien, 10, rue du Danemark.

Procès-verbal a été rédigé aux deux compères pour détention de marchandise contingentée. Le savon a été saisi et déposé au magasin du boulevard Gambetta.

ET LA LUMIERE ?

Contravention pour défaut d'éclairage à sa bicyclette a été infligée à M. Noël Dernoncourt, 23 ans, chauffeur d'auto, 4, rue Blériot, à Wattrelos.

DANS L'ESCALIER

En se rendant au premier étage de son habitation, Mme Leva, née Julienne Goegebeur, 36 ans, ménagère, 179, rue de la Makellerie, a fait une chute dans l'escalier et se fractura le poignet gauche. Elle fut objet de soins de la doctoresse Claire Bernet, qui fit admettre la blessée à l'hôpital « La Fraternité ».

ALLO ! ! ALLO ! ! ICI POLICE SECOURS

Nous donnons ci-dessous les numéros des téléphones publics affectés au service de police :

Commissariat central : 305.25

Inspecteur de la police en tenue : 20524 et 359.19.

1er arrondissement : 346.76.
2e arrondissement : 349.79.
3e arrondissement : 352.75.
4e arrondissement : 354.68.
5e arrondissement : 357.74.

Les permis de construire

Les autorisations suivantes ont été accordées :

M. Albert Claebots, 242, rue Jules-Guesde à Roubaix de faire transformer, conformément aux plans fournis, les immeubles sis 242, Jules-Guesde, 242-244.

M. Wattine-Lorthiois, chez Mr Poissonnier, 24, rue Nain à Roubaix, de faire poser une fosse septique en leur immeuble sis 48 bis, Grande-Rue.

M. Jean Leman-Wattine, 90, rue Jean-Jaurès à Flers-Sart, de faire démolir un immeuble sis 50, rue du Maréchal-Foch à Roubaix, sous réserve des articles 183 et suivants relatifs aux barrières. Le pétitionnaire est tenu de nous aviser de la date d'ouverture des travaux.

M. A. Chantry, 67, avenue des Platanes à Mouvaux, sous réserve des articles 183 et suivants relatifs aux barrières, de faire démolir des immeubles sis rue Solférino, 13, 15 et 23, 25, 27. Le pétitionnaire est tenu de faire connaître la date d'ouverture des travaux.

Mme Leutert, 66 bis, Grande-Rue à Roubaix, sous réserve de l'article 76 relatif aux saillies autorisées en façade, d'ouvrir un soupirail en façade de son immeuble sis 66 bis, Grande-Rue.

Mme Plateau, 70, rue de l'Alma à Roubaix, de faire diverses transformations à l'intérieur de son immeuble sis rue de l'Alma, 70.

M. Marcel Lenglart, de Paris chez MM. R. et M. Dupire 52, boulevard de Cambrai à Roubaix d'installer une salle de bains dans son immeuble sis 25, rue de la Fosse-aux-Chênes à Roubaix.

Etablissements Ternynck et fils, 162, boulevard de Fourmies à Roubaix, de faire construire un poste de transformation, conformément aux plans fournis, à l'intérieur de l'usine sise 162 boulevard de Fourmies.

Sociétés et Comités

ARTISANS TAILLEURS DE ROUBAIX-TOURCOING. — Les membres sont priés de se faire inscrire avant le 15 mars, à l'Union Amicale de Roubaix-Tourcoing.

Pour Roubaix : Chez M. Emile Surantin, 58, rue Notre-Dame ;

Pour Tourcoing : Chez M. Albert Rasson, 36, rue Nationale, en vue du réapprovisionnement en fil à coudre.

CHAMBRE SYNDICALE DES COIFFEURS. — Permanence pour les déclarations des bénéfices commerciaux, lundi 9 mars, à 14 h., rue de Lille, 85.

CHAMBRE SYNDICALE DES EMPLOYES DE ROUBAIX. — La Commission informe les familles de ses adhérents prisonniers qu'un secours leur sera payé samedi 7 mars, de 14 h. à 16 h., Bourse du Travail, 2e étage, porte 10. Se munir d'une carte du prisonnier de date récente.

SOCIETES SPORTIVES

LA COUPE DE FRANCE

L'Union Sportive du Métro Paris contre l'Académia des Sports de Roubaix

Dimanche 8 mars, se disputera à Abbeville les 16e de finales de la Coupe de France qui avait reçu plus de cinq cents engagements.

L'Académia des Sports de Roubaix qui est le seul club de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons restant qualifiée aura la tâche ardua de battre l'excellente formation parisienne l'Union Sportive du Métro, si elle veut se qualifier pour les 8e de finales. René Demulder et Gérard Desrumeaux défendront les couleurs de l'A.S.R., les équipes pour la Coupe de France n'étant composées que de deux joueurs.

ETAT CIVIL

Naissances : Ghislaine Décottignies, de Willems, rue du Grand Marais, 1 ; Jacques Leclercq, avenue Gustave Delory, 26 ; Alain et Gérard Dewyndt, rue Léonard de Vinci, Appt 7 ; Désiré Dewitte, de Lys-les-Lannoy, rue du Fresnoy, 52 ; Annick Ternois, rue Jules Guesde, 301 ; Daniel Joslen, place Carnot, 2, cour Baussart, 4 ; Michel Le Pinlec, de Baisieux, rue de Templeuve, 16.

Publications : Charles Nys, employé, de Wattrelos, rue Royale, 27 et Marie-Jeanne Vanbutsele, bobinause, rue Jouffroy, 110 ; Alfred Delneste, employé, de Croix, contour Saint-Martin, 8 et Andrée Scheinaerte, employée, rue de Leers, 48 ; Maurice Vandermeiren, sapeur-pompier auxiliaire, rue d'Alger, 89 et Marie-Thérèse Ghesquière, retordeuse, de Tourcoing, rue des Villas ; Robert Béhaghe, directeur technique, rue de la Fosse aux Chênes, 21 et Yolande Depianck, vendeuse, de Paris, avenue d'Orléans, 85 ; Robert Pollet, électricien, rue des Fondeurs, cour Deren, 13 et Yvonne Pruvost, bonnetière, de Tourcoing, rue des Cinq Voies ; Pierre Lestienne, comptable, rue Olivier de Serres, 6, impasse Vandamme, et Gilberte Virard, employée de commerce, du Poinçonnet (Indre).

Décès : Eugénie Delepouille, 57 ans, rue du Fontenoy, 56, cour Zénaïs, 8 ; Maria Joas, épouse Duquesne, 52 ans, d'Hem, rue Jules Guesde, cour Vandemeulebroucke, 9 ; Louis Heuseile, 80 ans, rue de la Cousinerie, 15, à Flers-Lille ; Lelio Faudella, 36 ans, rue de Deosin, 36, cour Bertyn, 1 ; Paul Flipo, 9 jours, rue Daubenton, 157, cour Desmet, 1 ; Camille Ocman, 85 ans, rue de Blanchemaille, 37.

WATTRELOS

ACCIDENT DE ROULAGE

Mercredi vers 10 h., un camionnette de la Distillerie arrivait de la rue du Rivage à la hauteur de la rue Carnot.

N'ayant pas vu le tramway B qui arrivait au même moment, il s'ensuivit un choc violent entre l'avant du tramway et le camion.

Le tramway eut l'avant de la motrice démoli, des vitres brisées et le camion fut sérieusement endommagé.

Il n'y eut heureusement que des dégâts matériels assez importants.

Les agents de Sûreté De Neckère et A. Bohée se rendirent immédiatement sur les lieux et procédèrent à une enquête afin d'établir les responsabilités.

Avis aux fournisseurs du Bureau de Bienfaisance. — Les bouchers, boulangers et marchands de charbon qui seraient encore en possession de bons délivrés par le Bureau de Bienfaisance en 1941, sont tenus de les présenter au Secrétariat, 1 bis, rue Jean-Jaurès, avant le 15 mars. Passé cette date, ces bons ne seront plus remboursés.

Etat Civil. — Naissances : Jean-Claude Dhellemme, rue des Poilus, 2 ; Josiane Vercruysse, rue des Poilus, 2 ; Fernand Van Bellegem, sentier Delbart, 81 ; Jean-Pierre Loridan, rue des Poilus, 2.

Publications : Félicien Plech, compositeur typographe, dom. à Drocourt (P.-de-C.), rue Dixième, 3, et Véronika Taczala, divideuse, dom. à Wattrelos, rue Berthelot, 11.

Décès : Hortense Deamettre, v. p., 72 ans, Vve Locufier, rue de Moscou, 9 ; Charles Dumortier, mécanicien, 48 ans, rue des Poilus, 2 ; Jules Leur tisserand, 68 ans, rue du Vélodrome, 10 ; Louis Dufour, menuisier, 65 ans, rue des Poilus, 2 ; Emile Billet, tisserand, 70 ans, rue du Mont-à-Leux, 44 ; Emile Godin, contremaître de peignage, 66 ans, rue du Laboureur, 2.

CROIX

Au Conseil Municipal

VOTE DU BUDGET DE 1942

Il s'élève à 5 millions et nécessite 81 nouveaux centimes

Le Comité municipal s'est réuni sous la présidence de M. Vandenas, maire, assisté de M. Priau, vice-président.

Taxe sur le gaz et l'électricité. — Au cours de sa précédente réunion, le Comité a voté une taxe sur le gaz et l'électricité et le taux a été fixé à 6 %. Sur proposition de M. Lerouge, le Conseil avait accepté de mettre à l'étude une exonération en faveur des vieux travailleurs bénéficiant de la Retraite. L'administration, après un accord avec la société Desclee frères, propose d'établir une exonération à la base pour tous les consommateurs de 100 mètres cubes de gaz à l'année. Le Comité adopte la proposition de l'Administration. La taxe nouvelle rapportera environ 90.000 fr. par an.

Taxe sur le revenu net des propriétés non bâties. — Cette taxe est portée au double de ce qu'elle était antérieurement.

Budget vicinal de 1942. — Le Conseil donne avis favorable au budget vicinal de 1942, qui s'élève à 20.000 francs.

LE PROJET DE BUDGET

L'assemblée aborde l'étude du projet de budget primitif ds 1942. M. Carpentier, secrétaire général de la Mairie, donne lecture du rapport de l'Administration municipale. La Ville se trouve devant une situation extrêmement difficile. Si on compare la situation qui lui est faite actuellement avec celle de 1937, par exemple, on constate que la fermeture de l'usine Holden a provoqué le chômage de plusieurs centaines d'ouvriers et une amputation sérieuse des revenus communaux ; patente, taxe sur les locaux professionnel.

L'exode de Mai 1940 a rédut considérablement le nombre des contribuables ; actuellement l'évacuation de 22 % des contribuables, dont une grande partie appartenait à la catégorie des plus imposés, a amené une régression de la valeur du centime qui, da 4.203 frs 25, en 1939 est passé à 3.999 frs 34 en 1942 ; d'autre part, la taxe sur les revenus des locaux professionnels qui était de 294.853 frs en 1939, n'est plus que de 168.450 frs en 1941.

La taxe sur la valeur des locaux d'habitation, qui avait rapporté 253.495 frs en 1940, est descendue à 306.060 frs en 1941.

D'autres ressources sont également réduites, ainsi que les droits de place qui s'étaient élevés à 67.556 frs 20 en 1939, n'ont rapporté que 10.434 frs 50 en 1941 ; la taxe de visite sur les viandes est en régression évidente : 1939 59.763 frs 61, 1941 11.309 frs 20.

Pour retrouver des ressources susceptibles de compenser ce déficit l'Administration municipale constate tout d'abord que la loi du 18 septembre 1941 a apporté d'heureuses innovations, cependant ces ressources nouvelles sont loin de compenser les moins-values constatées. Quant à l'impôt sur les spectacles, son rendement suffira à peine pour couvrir le montant de la ristourne que la Ville est tenue de verser au Bureau de Bienfaisance.

LE VOTE

En maintenant le nombre de centimes communaux, soit 651,35 le déficit serait de 443.475,10. L'équilibre ne peut être réalisé qu'au moyen de 81 nouveaux décimes additionnels et une demande de subvention ds l'Etat.

Le projet de budget se chiffre comme suit : recettes ordinaires et extraordinaires : 4.979.689 fr. 29 ; les dépenses à 5.329.689 fr. 29. Le déficit de 350.000 fr. représente le montant de la subvention demandée à l'Etat.

L'assemblée donne un avis favorable et M. Priau, au nom de l'Administration municipale, félicite le secrétaire-géoéral de son rapport et du travail complet et si difficile qu'il a mis sur pied.

Contentieux. — Le Maire est autorisé à ester en justice dans une affaire de loyers des maisons appartenant aux Hospices.

Subvention. — Une subvention de 3.500 frs est accordée à l'Union-Amical-Club de Croix.

Après quelques questions de service intérieur la séance est levée.

UN DEPOT DE CHARBON EN GARE DE CROIX-WASQUENAL

Sur des démarches de M. Priau et des maires de **Wasquehal** et **Flers**, le Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing a consenti à établir un dépôt de charbon, dans les magasins de M. Vandenbrouck, en gare de Croix-Wasquehal.

Ce dépôt permettra de servir plus vite les malades qui pourront faire enlever à cet endroit les quantités de charbon qui leur seront accordées. On espère que par la suite, ce procédé permettra d'accélérer les distributions de charbon à la population.

Sauveur National. — Il est rappelé à la population que le représentant du Secours National ne reçoit personnellement que les jours de permanence, soit an semaine, tous les jours de 14 à 17 h. au siège, 139, boulevard Zola. Le bureau est toutefois ouvert tous les jours sauf le samedi après-midi.

Tous les dons en nature et en espèce, pour le Secours National, « La Famille du Prisonnier » et pour le Comité d'Entr'aide aux prisonniers, doivent être remis au 139, boulevard Zola, seul bureau habilité pour recevoir les dons.

Nous rappelons que le numéro de téléphone est le 217.76 Roubaix.

Bureaux de la mairie. — Les bureaux de la Mairie sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. ; en dehors de ces heures, les guichets sont fermés au public.

Recette municipale. — La Recette municipale, rez-de-chaussée, est ouverte au public les lundi, mercredi et vendredi, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Avis à la Population. — Avis est donné aux personnes ayant une pièce quelconque à faire signer ou à faire légaliser par M. le Maire ou son représentant qu'elles doivent au préalable faire vérifier l'établissement de leurs demandes par les bureaux de la mairie avant de se présenter au bureau du Maire.

Aucune pièce n'est signée que revêtue du cachet du bureau responsable.

Médaillés du Travail. — Dimanche 8 mars, de 10 h. 30 à 11 h. 30, au local, paiement des allocations et secours H et S.P.

Perception des cotisations arriérées, paiement des indemnités ou décès.

Il est rappelé aux Sociétaires que pour profiter des avantages de l'Amicale, il est indispensable qu'ils soient constamment à jour de leurs cotisations.

Les nouveaux Sociétaires sont invités à cette permanence pour la remise de leur livret matricule.

WASQUEHAL

Une femme est inculpée de vols multiples

M. Pasquier, commissaire de police à Wasquehal, après une laborieuse enquête sur les vols récemment commis dans la commune au cours de ces derniers jours, a procédé mercredi après-midi, à l'interrogatoire de Mme Jérôme Seys, née Gabrielle Masselot, âgée de 19 ans, demeurant 15, rue Pasteur, à Wasquehal, laquelle a été arrêtée par le brigadier Thobois, de la police locale.

Après deux heures d'interrogatoire, et réticences multiples, la jeune femme reconnut être l'auteur du vol de pains à la boulangerie Boussonnier, rue des Villas, à Wasquehal, d'un vol de 20 fr, au préjudice de la Cotonnière de Croix, ce qui lui valut son licenciement de cette firme ; d'un vol de lapins au préjudice de Mme Matjiot, avenue de Flandre, 106 ; d'un vol d'une feuille de tickets de pain, d'un lapin et d'un tiroir en bois, au préjudice de sa logeuse, Mme Désiré Fontaine, 18, rue Pasteur, et enfin, d'un vol de bois, wassingues et sabots, au préjudice de Mme Lepers.

De plus le jeune voleuse, qui donne l'effet d'être une kleptomane plus ou moins consciente, a reconnu qu'elle se livrait couramment à la mendicité, bien que son mari travaillât régulièrement.

La police locale, persuadée que Gabrielle Masselot a d'autres vols à son actif, va poursuivre son enquête et transmettre son rapport au Parquet de Lille, qui se chargera de poursuivre cette jeune femme déjà nantie d'une demi-douzaine d'inculpations pour vols.

LES SOUPES POPULAIRES

La distribution des tickets de soupes populaires pour la semaine du 9 au 14 mars aura lieu aux bénéficiaires samedi 7 mars, de 9 h. à 11 h. 30, salle des fêtes rue Jean-Macé, pour les secteurs du Centre et du Noir-Bonnet, et de 14 h. à 17 h. 30, salle des soupes populaires rue Carpeaux, pour les secteurs du Capreau et ds la Planche-au-Riez.

Un ouvrier teinturier gravement brûlé. — L'ouvrier teinturier Henri Cuvelier, 29 ans, demeurant 56, rue de Lille, à Wasquehal, a été brûlé sérieusement par une projection d'acide. Le blessé porte des brûlures étendues de la cornée supérieurs de l'œil gauche avec conjonctivité intense. Il a dû recevoir les soins urgents de M. le docteur Platel, qui lui a ordonné un repos d'un mois, sauf complications.

Mutilés et invalides du travail. — La permanence de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail fonctionnera dimanche 8 mars, de 10 h. à midi au siège, café Deschodt Ottevaere 47, rue de Maubeuge à Croix.

Aux abonnés au téléphone du groupement de Lille

L'Administration des P.T.T. fait connaître que le samedi 7 mars 1942, à 12 h. 30, des dispositions seront prises au Central Téléphonique de Tourcoing, de façon à donner aux abonnés automatiques du groupement de Lille, appelant un abonné de Tourcoing, les mêmes facilités qu'ils avaient avant le mois de mai 1940. Ils pourront obtenir leur correspondant de Tourcoing par la seule manœuvre de leur cadran.

A partir du samedi 7 mars, à 12 h. 45, les abonnés automatiques devront, pour obtenir un abonné de Tourcoing, composer au cadran l'indicatif « Tourcoing » suivit du numéro à 4 chiffres de l'abonné de Tourcoing. Exemple : « Tourcoing : 3425 » (Les abonnés automatiques ayant des cadrans ne comportant pas d'indicatif en rouge, noteront que l'indicatif Tourcoing correspond au chiffre 4).

Si à partir de cette date les abonnés automatiques continuent à composer uniquement au cadran l'indicatif « Tourcoing », leurs appels n'aboutiront plus.

Il est recommandé aux abonnés automatiques d'éviter de lancer, le samedi 7 mars, entre 12 h. 30 et 12 h. 45, des appels à destination de Tourcoing ; ces appels courront le risque de ne pas aboutir.

Consultations prénatales. — Samedi, de 14 à 16 h., des consultations prénatales seront données à la Maternité municipale, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

Contributions indirectes. — Vendredi 8 mars, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h., salle des fêtes rue Jean-Macé, perception de la taxe sur le chiffre d'affaires et les transactions du mois de février. On percevra également le complément des licences de débits de boissons sur la base de 10 % à partir du 1er janvier dernier.

Symphonie du Centre. — Les musiciens qui ont donné leur adhésion à la Symphonie, créée dans le but d'assurer les concerts au profit des prisonniers, sont invités à assister à la réunion d'organisation qui aura lieu dimanche 8 mars, à 10 h. 30, salle des fêtes, rue Jean Macé. Se présenter avec l'instrument.

Œuvrs du Secours National. — Permanence demain vendredi, de 10 à 11 h., au centre social, 1, place Gambetta, pour le Centre, et 2, rue Rosa Bonheure, pour le Capreau et la Planche au Riez.

Les prochains gala au profit des prisonniers. — Pour le prochain concert de gala organisé au profit de nos prisonniers et qui aura lieu à la salle des fêtes rue Jean Macé, le dimanche 22 mars, la location fonctionne à partir de ce jour au café Dupréelle, place Fenelon où l'on peut retenir ses places fixées à 7, 15 et 25 francs.

Contrairement à ce qui a été annoncé précédemment, le second concert organisé sous le patronage du comité d'entr'aide aura lieu le samedi 28 mars à la salle des fêtes de la rue de Roubaix au Capreau.

Enfin les inscriptions pour la formation de la symphonie appelée à prêter son concours aux galas de bienfaisance pour les prisonniers continuent à être reçues à la Mairie, 5e guichet.

Pour les vieux travailleurs nécessiteux. — Dimanche s'est déroulée au siège de l'Amicale des V. T., rue des Villas, 8, la finale du Tournoi de mainlle organisé par le comité au profit des Vieux travailleurs. La victoire est revenue à l'équipe Chatelet Augustin père et Maire Germain, 3e, Pollet-Delecourt ; 3e, Borreman Lucien, Dal et Legrand Achille, Lucien ; 4e, Delefolly-Seuvage, Tersy Liegre Victor, Boussonier Vandevelde et Borreman Marcel - Homérin. Le Comité remercie tous ceux qui ont contribué au succès des jeux et donne rendez-vous aux amateurs pour le prochain tournoi qui aura lieu en mai.

Club des Sports Réunis. — Ce soir jeudi, culture physique, salle des fêtes, rue Jean Macé, à 19 h., pour les équipiers Minimes, et à 19 h. 30, pour les Cadets et les Juniors.

Demain vendredi, à 18 h. 30, entraînement de la section de gymnastique, même salle.

Etat Civil. — Décès. — Jules Mat, 61 ans, rue L.-Michel, 57.

FLERS

PALACE - *Jeudi 7 h. 30*
GRAND GALA DE MUSIC-HALL et LA LUMIERE NOIRE
Vend., Sam., Lundi 7 h. 30. Dim. 3-7 h.
Astaud, et un chef-d'œuvre inoubliable
L'EMPREINTE DU DIEU
30.236

HEM

Avis aux propriétaires fonciers. — MM. les propriétaires sont informés que le conservateur du cadastre se tiendra à la mairie, le 15 mars de 10 h. 30 à 11 h. 30, pour recevoir leurs déclarations au sujet des mutations.

Formules pour demandes de pneus. — Des formules pour demandes de pneus vélo seront délivrées au Mairie, samedi 7 mars, à partir de 14 heures.

Amicale des Prisonniers libérés. — Vendredi 6 courant, à 19 h., réunion du comité.

Etat civil. — Publications : Decourselle Jules, tisserand, à Lys, et Plouvier Monique, employée, rue Jules-Guesde, 423 ; Peau Roger, électricien, à Roubaix, et Hanton Germaine, piquûrière, rue du Bas-Volainage, 158.

Décès : Clermont Alphonse, 52 ans, rue du Calvaire, 14.

LANNOY

Ravitaillement. — Distribution de l'alcool à brûler. Les personnes qui n'ont pas encore retiré le bon de la 3e distribution sont priées de le faire immédiatement à la Mairie (3e bureau).

Etat Civil. — Décès. — Lévine Desplanque Vve De Bus Gustave, 78 ans, rue Victor-Hugo, 18.

HALLUIN

LE RAVITAILLEMENT

Les personnes qui ont sollicité l'octroi d'un bon d'achat de pneu ou chambre à air pour vélo peuvent retirer leur bon au bureau du ravitaillement, contre présentation de la carte d'identité.

On est prié de consulter la liste apposée à la Mairie, qui mentionne les noms des personnes devant se présenter.

Mort au Champ d'Honneur

On vient d'être avisé officiellement de la mort au champ d'honneur d'un jeune officier halluinois, M. Etienne Catry, sous-lieutenant de réserve au 24e régiment d'infanterie, mortellement blessé au entraînant ses hommes à une contre-attaque, le 22 juin 1940. Ce bel acte d'héroïsme a été sanctionné par l'octroi, à titre posthume de la croix du chevalier de la Légion d'honneur.

Voici d'ailleurs la citation dont a fait l'objet le jeune héros :

« Catry (Etienne-Gérard-Joseph), sous-lieutenant de réserve : Officier d'une bravoure et d'un allant magnifiques. Le 22 juin 1940, dans la région d'Urmett, blessé par balle à la cuisse droite, a tenu à reprendre le commandement de sa section après un pansement sommaire. A été atteint mortellement par balle à la poitrine, en entraînant ses hommes dans une contre-attaque. A été cité ».

Issue d'une honorable famille boubecquoise, M. Etienne Catry était né à Halluin, le 28 février 1914. Il était le fils de M. et Mme Catry, habitant aujourd'hui Le Havre, et qui exploitaient, il y a quelque dix ans, une boucherie, rue Emile-Zola, à Halluin.

Un Halluinois reçoit la Croix de Guerre

Un sympathique halluinois, M. Albert Verhamme, demeurant au Bois-du-Duc, 104, à Halluin, vient de se voir décerner la croix de guerre avec palme.

Il est l'objet, à cette occasion, d'une élogieuse citation « Excellant observateur au sang-froid remarquable, a été blessé à son poste à Arvillers, pendant le bombardement d'avions, le 18 juin 1940 ».

M. Verhamme avait été mobilisé en 1939, et avec le 165e régiment d'infanterie de forteresse, prit part à divers combats, où son courage et ses énergiques initiatives devent l'ennemi, furent très remarquées. Avec ces nombreux amis halluinois, nous nous félicitons de l'octroi de cette belle distinction.

AUX CHOMEURS

Vendredi 6 Mars, le pointage se fera au 67 de la rue Gustave Desmettre : de 10 h. à 11 h., Nº 1 à 1.500 ; de 11 h. à midi, de 1.501 à la fin.

Etat civil. — Décès : Marie Vanruymbèke, 78 aos, s.p., chemin de Neuville, 68.

Etat Civil. — Décès : Célestine Deweeq, 77 ans, v. p., chemin du Triez-Cailloux ; Marie Saint-Vanant, 89 ans, rue Turbigo, 103.

RONCQ

NOCES D'OR

Dimanche 6 mars seront célébrées à Roncq-Centre les noces d'or des époux Jean Six-Delesalle, anciens cultivateurs, sympathiquement connus et estimés dans la région.

Ces vieux ménage roncquois habite au Sentier de Neuville, dans la ferme de M. Paul Vandebulcke-Six, leur gendre.

M. Jean Six est né à Roncq le 5 février 1870 ; sa digne épouse, née Sophie Delesalle, est née également à Roncq le 15 mai 1870. Ils se marièrent le 29 février 1892 et exploitèrent la ferme du Sentier de Neuville. De cette union naquirent treize enfants.

M. et Mme Jean Six ont déjà 24 petits-enfants.

Le père de M. Jean Six fut conseiller municipal à Roncq et fut l'un des fondateurs, président de la Fabriqus de l'église St-Roch, au Blanc-Four.

Mme Jean Six habite actuellement encore la ferme où elle est née et où était née sa mère.

Vat da boutsilles. — La Société « Les Caves de Flandres », Torris et Cie, rue de Lille, au Faubourg de Roncq, vient de déposer une plainte contre inconnu pour vol d'une cinquantaine de bouteilles vides. Une enquête est ouverte à ce sujet par M. Honoré Dieu, commissaire de police.

BONDUES

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit à la Mairie :

7 Mars. — 8 heures : Moulin Gardin, Pavé des Ravennes.

9 heures : Gravier de Mouvaux, Gris Mouchon, Beau Séjour, route de Linselles, Blanche, chemin de l'Epée Royale, Bas-Chemin, Pot de Fer.

10 heures : Route Nationale 64-320, 134.

14 heures : Routé Nationale 115-305.

15 heures : Carrière Lagache, Javé du Jambon, Carrière Lebrun, Pavé du Molinel, Chanterelle (quartier Gheyssens).

8 Mars. — 8 heures : Route Nationale 1-113, 2-63.

9 heures : Chanterelle (quartier Morand), Chemin Saint-Georges, rue du Bosquel.

10 heures : Fouquet-Lelong, Poste, la Place, César-Loridan.

14 heures : Sentier Ma Campagne, Fort Montagne, Clef des Champs, Coquinage, Les Obreaux, René Hespel Gravier du Christ, Fort Debout, Chemin St-Georges.

BOUSBECQUE

MEDAILLE D'HONNEUR OU TRAVAIL

Un arrêté ministériel en date du 11 février 1942 vient de conférer la médaille d'honneur du travail (rappel ds vermeil) à M. Désiré-Louis **Clayes**, papetier aux établissements Dalis frères et Lecomte, depuis plus de 50 années. Nous lui présentons nos félicitations.

Etat Civil. — Naissances. — Fastre Maris, Basse-Ville, 57. — Dhalluin Geneviève, 109, rue St-Joseph.

LINSELLES

Ravitaillement vêtements et chaussures

Les demandes de bons d'achat pour vêtements et tissus seront distribuées les 5 et 6 mars et devront être remises avec les cartes de vêtements et articles textiles pour le 10 mars au plus tard.

Il ne sera pas distribué de fiche de demande pour chaussures avant nouvel avis.

Objets trouvés. — Un garde-fils a trouvé rue de Lille, à Linselles, une jaquette en laine bleue et l'a déposé à la mairie, où elle est à la disposition de ce propriétaire.

MOUVAUX

Etat Civil. — Décès : De Rycke Jules, 70 ans, tisserand, 30, rue d'Alsace-Lorraine.

MARCQ-EN-BARŒUL

Olympique Marcquois. — Le comité de l'Olympique Marcquois invite tous ses membres dirigeants, actifs et supporters d'assister aux funérailles de M. Rémi Denys, qui depuis la fondation du club a assuré pendant plus de dix années les fonctions de délégué et membre du comité de l'Olympique Marcquois. Décédé le 2 mars 1942, à l'âge de 60 ans, ses funérailles auront lieu le vendredi 5 mars à 9 h. en l'église Notre-Dame des Victoires, à Marcq-en-Barœul (Pont). Réunion pour tous les membres, 5, rue de l'Eglise, à 5 h. 45.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Ménagère imprudente

Mardi, à 19 h. 50, Mme Turlutte, demeurant 125, rue du Faubourg de Roubaix, a voulu verser de l'essence dans son poêle pour rallumer le feu, mais une explosion s'est produite. Il en est résulté un début d'incendie qui a été éteint rapidement par son époux avant l'arrivée des pompiers qui n'ont pas eu à intervenir. Les dégâts sont insignifiants. Aucun blessé à signaler.

APRES LA FUGUE

La jeune Leroy Maggie, 16 ans, 10, rue Colbert, dont la disparition avait été signalée, est rentrée chez ses parents. Elle s'était rendue à Paris.

UNE FEMME RENVERSEE PAR UN CYCLISTE

Mardi, à 19 h., Mme Dauquois, 54 ans, demeurant rue Gantois, cour St-Louis, 10, qui traversait le Boulevard de la Liberté, à l'intérieur du passage clouté de la Place de la République, a été renversée par le cycliste Verscheure Joseph, demeurant à **Vandin-le-Vieil**, rue Gustave Delory. Mme Dauquois n'a reçu que des blessures sans gravité.

Une enquête est ouverte par M. le Commissaire de police du 3e arrondissement.

LE CLOCHARD INDELICAT

A été déféré au Parquet le nommé Sablons Julien, 45 ans, sans profession ni domicile fixe, pour vol d'un pantalon, d'une chemise et de 2 boîtes de sardines, commis au préjudice de M. Moronval André, 20, rue des Robleds, chez lequel il avait passé une nuit.

UN BRUTAL

Mme Jeanne Couturier, 34, rue Druelle, a porté plainte à la police contre un nommé Mannier Alfred, même adresse, qu'elle accuse de lui avoir porté des coups lui occasionnant des blessures légères.

SOURIS DE MAGASIN

Mardi, vers 16 h. 30, Mme Germaine Brunel, 45 ans, sans profession, demeurant 134, rue Jules Guesde a été surprise en flagrant délit de vol d'objets divers, d'une valeur de 127 fr., dans un magasin de la rue Nationale. Une perquisition effectuée à son domicile a amené, en outre, la découverte de marchandises ayant une valeur de 180 fr., qu'elle avait dérobées dans le même magasin et dans un autre de la rue de Béthune. Ces marchandises ont été restituées à leurs propriétaires.

LA RUBRIQUE DES VOLS

Des enquêtes sont ouvertes sur plainte de :

— M. Ahmed Mohamed, 117, rue Gustave Delory, pour vol de son portefeuille contenant environ 8.000 francs, commis dans un débit de boissons du quartier St-Sauveur.

— M. Thomas, 93, rue d'Austerlitz pour vol d'un réveille-matin, commis dans sa chambre en son absence. Préjudice non fixé.

— Mme Defante Aimée, 3, rue des Elites, pour vol de deux gros lapins estimés 300 francs, commis dans la cour de son habitation.

— M. Téry Henri, 3, Place Antoine Tacq ; M. Bart André, 57, rue Jean-sans-Peur et ds M. Rémy Marc, 43, rue de la Halle, pour vol de leur bicyclette.

Tribunal correctionnel DE LILLE

LES PROFITS DU FERMIER

Fermier-laitier, à Croix rue du Riez, Henri Lehoucq, 55 ans, était poursuivi pour avoir mouillé son lait dans la proportion de 45 %.

Le Tribunal lui a infligé 1 mois d'emprisonnement et 4.000 francs d'amende. En outre, il a ordonné l'insertion du jugement dans trois journaux régionaux.

LES BISCUITS ET LA VIANDE

A Baisieux, le 17 février 1943 Louise Manteau, de Tournai et Emilia Delzeune, même ville, étaient appréhendées avec 13 kilos 500 de biscuits et 3 kilos 640 de viande qu'elles transportaient dans deux valises : 1 mois d'emprisonnement à chacune, 500 fr. et 1.300 francs d'amende, plus un second mois d'emprisonnement qui se confondra avec le premier.

TRAFIC DES CARTES

Pour avoir utilisé les cartes d'alimentation de son fils, qui n'était plus avec lui : 10 jours d'emprisonnement à Henri Verhaeghe rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix.

— Même peine, à Julia Maes femme Turck, rue de Lille, à Lambersart.

— 8 jours à Marie Lefebvre, rue de la Reine Astrid, à Marcq-en-Barœul, pour avoir touché les cartes de son fils qui d'était plus avec elle.

LE CONTROLE DES PRIX

Pour détention de stock de viande et défaut de facture, 300 francs d'amende plus les décimes, à Jeannina Zurck, rue Magenta, à Roubaix.

— Pour livraison de denrées rationnées sans tickets, 1.200 francs d'amende à Roger Mordocq, rue de Valmy, à Croix : 1.500 fr. à Jean-Baptiste Moulard rue Kléber à Croix.

Cultivateurs en défaut. — Pour non déclaration du bétail Michel Decherf, cultivateur, à Quesnoy-sur-Deûle, a été condamné à 3.000 fr d'amende ; 1.000 fr. d'amende à Abel Descatoires, 43 ans, cultivateur à Genech ; 2.400 francs d'amende à Anna Dujardin, femme Faucomprez, de Templeuve ; 800 fr. à Jean Plouvier, fermier, à Lesquin.

C'EST DEFENDU

Pour avoir vendu de l'alcool un jour défendu, 1.200 francs d'amende à Marina Detollenaere, à Lesquin ; à Eva Urbaneck, de Lesquin et à Madeleine Vanderbegk, de Lesquin.

INDESIRABLE

6 mois à Jeanne Tuyek, fille soumise pour infraction à arrêté d'expulsion.

A LA DOUANE

1 mois et 900 fr. d'amende à Jean Vercarre, de Mouscron, pour fraude de tabac ; 1 mois et 500 fr. d'amende, à Julien Roland, tisserand à